

**Collision avec une ligne électrique lors d'un vol à faible hauteur,  
atterrissage d'urgence, résonance sol**

<b>Aéronef</b>	Hélicoptère Eurocopter AS350B3 immatriculé F-GSOE
<b>Date et heure</b>	4 juin 2013 à 14 h 00 <sup>(1)</sup>
<b>Exploitant</b>	Société
<b>Lieu</b>	Livet-et-Gavet (38)
<b>Nature du vol</b>	Travail aérien
<b>Personnes à bord</b>	Pilote et trois passagers
<b>Conséquences et dommages</b>	Hélicoptère fortement endommagé

<sup>(1)</sup>Sauf précision contraire, les heures figurant dans ce rapport sont exprimées en heure locale.

*Une modification a été apportée au texte. Cette version en ligne tient compte de la modification, prière de s'y référer.*

**CIRCONSTANCES**

Le pilote décolle à 12 h 30 de l'aérodrome de Grenoble Le Versoud (38) avec trois passagers afin de réaliser un film documentaire et des photographies sur une ligne électrique haute tension au profit d'EDF. Après avoir effectué les prises de vue sur les deux premiers sites, le pilote se dirige vers le troisième et dernier site. Au cours d'un virage de 360° par la droite à la verticale d'une sortie de tunnel à flanc de montagne, les pales du rotor principal heurtent une ligne haute tension. Le pilote ressent des vibrations et parvient à se poser sur une zone dégagée à proximité. Au cours de la coupure moteur, l'hélicoptère entre transitoirement en résonance, le pilote actionne le frein rotor.

Le pilote, âgé de 44 ans, détient une licence professionnelle de pilote d'hélicoptère. Son expérience était de 1 300 heures de vol.

Le pilote indique qu'il y avait eu une réunion de sécurité en avril 2013 pour préparer le vol et repérer les obstacles. La ligne haute tension avait été identifiée. Un vol de reconnaissance avait été effectué la veille. Lors du vol de l'accident, le pilote précise qu'il pensait être plus haut et qu'il n'a pas vu la ligne haute tension.

La sortie du tunnel se situe en bas du flanc d'une montagne dont le versant est très abrupt. La ligne haute tension court le long de ce versant et est suspendue entre deux pylônes, un au sommet de la montagne, le second dans la vallée. Cette ligne est difficilement détectable.

**CONCLUSION**

L'accident résulte de la non-détection par le pilote d'un obstacle sur sa route probablement due à une baisse de vigilance après plus d'une heure de vol.

La focalisation du pilote sur l'objectif à filmer en contrebas entraînant une diminution de l'attention sur le vol a pu contribuer à l'accident.